



Communiqué de presse :

Attention DANGER ! Recruter des médecins demande un minimum de professionnalisme !

A PAREID, le 15 DECEMBRE 2009

Liliana M. est encore la victime d'un cabinet de recrutement peu scrupuleux !

Son histoire est inadmissible, mais encore beaucoup trop fréquente !

Comme près de 80% des praticiens qui se retrouvent en situation d'échec, Liliana espérait pouvoir trouver enfin une situation professionnelle stable, dans un pays accueillant, bienveillant. Ses espoirs et son enthousiasme étaient d'autant plus grands, qu'elle a été recrutée et accompagnée par un professionnel des ressources humaines pour les médecins.

Sa désillusion fût rapide et de taille.

Arrivée le 7 Novembre 2009 en BRETAGNE dans le département du MORBIHAN, le cabinet "chasseur de têtes", spécialiste du recrutement et de l'installation des médecins, lui avait garanti un succès de son installation, et s'occuperait de toutes ses démarches administratives et des inscriptions d'usage, auprès des organismes professionnels concernés.

Rendez-vous pris, après présentation aux élus locaux, auprès de l'ordre départemental des médecins pour son inscription ; Mais problème ! La réponse fût rapide et sans équivoque ; "NON !..... Vous ne pouvez vous installer en profession libérale".

Oui !.... Mais seulement en profession salariée sous certaines conditions !.....

La municipalité où devait s'installer la praticienne, fût très étonnée de cette réponse, d'autant plus que le gérant de l'établissement affirmait qu'il était certain dans ses démarches.

Le maire qui ne connaissait pas toute la législation du domaine médical, fût très surpris et étonné de la réponse établie par l'ordre national des médecins,

Les élus de la municipalité demandèrent quelques explications auprès de "l'expert en ressources humaines".

La réponse fût également rapide, et sans équivoque ; Cela n'était pas normal !.... Elle est médecin et doit être inscrite à l'ordre ! Rien ne peut l'en interdire.... De ce pas je vais engager un avocat contre l'ordre départemental pour rétablir les droits de ma protégée !....

Les jours passant ; La doctoresse, livrée à elle même, vivant dans un studio de 4 m2, insalubre, avec un pauvre lavabo en guise de douche, sans avoir la possibilité de faire ses lessives, n'ayant aucune distraction que ce soit radio ou télévisée, et trouvant cette situation de plus en plus inquiétante (Elle a laissé sa fille de 8 ans en Roumanie chez sa mère de 70 ans en attendant qu'elle s'installe et puisse la faire venir), commença à poser des questions de plus en plus pertinentes et embarrassantes au cabinet qui lui avait promis tant de choses, d'avantages et d'engagements.

Le gérant, en guise de réponse s'accapara du téléphone mis à sa disposition, la privant d'accès informatique.

Elle se retrouva coupée du monde, livrée à elle même.

Heureux dénouement pour elle, car elle eu la chance de pouvoir trouver une structure de recrutement sérieuse, le CENTRE EUROPEEN DE FORMATION & CONSEIL, qui l'a accueilli gratuitement, et va lui permettre de pouvoir retrouver de nouvelles ambitions.

Après prise de renseignements, cette structure est venue au recrutement de médecins, attirée par l'appât des gains, et des avantages qu'elle pourrait en retirer.

Les statuts de l'entreprise : "conseil pour les affaires et autres conseils de gestion".

Par des articulations et jeux d'écriture, en finalité, cette personne abuse du détachement de personnels (B.T.P, agricole, maraichage....) en France, et vient polluer la profession.

Une plainte est déposée contre cet établissement, pour que ces pratiques cessent.



Conclusion :

Ce médecin diplômé, ne pouvait pas être inscrit à l'ordre, car il lui manquait 2 années d'expérience en tant qu'interne.

Il est important de dénoncer toutes ces pratiques à la limite de l'esclavagisme.

Ce cabinet n'est pas une exception ! Beaucoup de ces structures se dirigent vers le recrutement médical et paramédical, profitant du manque de praticiens en France.

Elles pensent que recruter un médecin étranger, c'est aussi simple que de recruter un ingénieur local. Un diplôme suffit et il peut travailler.

Certaines font payer jusqu'à 60 milles Euros sans apporter de véritables garanties !

C'est toute la profession qui souffre de ces débordements, mettant dans le même panier tout le monde.

C'est pour ces raisons, que le C.E.F.C dénonce ces pratiques et procède régulièrement à des mises en garde. Merci aux différentes presses pour nous aider à lutter efficacement contre ces malversations.

Les chiffres sont là : plus de $\frac{3}{4}$ des médecins généralistes prenant leur retraite ne sont pas remplacés. On assiste à une véritable désertification médicale des campagnes françaises. Selon le Ministère de la Santé, 4 % de la population et 12 % des communes sont déjà concernées. Pour 2009, c'est 110.000 praticiens manquants, et d'ici 2012, c'est près de 30 % des médecins de nos campagnes qui partent à la retraite.....

Beaucoup plus qu'un simple recrutement, c'est un concept que le C.E.F.C propose, avec de multiples solutions durables.

Face à ce constat, le **Centre Européen de Formation et Conseil**, a mis en place un concept qui s'adresse à tous les praticiens, aussi bien étrangers que Français.

Cette nouvelle vision des choses, permet de recruter, former et préparer par immersion, les nouveaux candidats, avant de les accompagner à l'installation sur les postes à pourvoir.

L'efficacité de ce concept réside dans un partenariat illimité en tri parties (collectivités locales, les candidats, et le **C.E.F.C**) tout en impliquant les organismes professionnels (Ordre des médecins, ministères, conseils régionaux et généraux

Les services apportés par le **C.E.F.C** vont permettre au candidat de se consacrer exclusivement à son activité professionnelle, sans se soucier des démarches à réaliser. Nous nous en chargeons.

Les études de médecine des pays d'origine des candidats, sont reconnues et validées par l'Ordre des Médecins en France.

La barrière linguistique n'est pas un problème, car tous les candidats reçoivent une formation. La maîtrise du français est une des conditions primordiales pour pouvoir s'installer en France.

Fort de plus de 17 ans de présence, et d'expérience dans ces pays, le **C.E.F.C** se situe comme devenant le leader dans sa profession.



C.E.F.C

13 rue du MONUMENT

55160 PAREID

Tél : + 33 3 29 83 20 12

Fax : + 33 3 29 84 59 86

<http://www.centre-formation-conseil.eu>

RCS VERDUN 492 225 610 00038-APE 70 22Z

Contact presse :

Sylvain BLONDIN

Responsable communication

+ 33 3 29 83 20 12

+ 33 6 09 45 58 97 35

s.blondin@centre-formation-conseil.eu